

Défis maths 2023 /2024

Nous vous proposons de participer à des défis mathématiques selon 2 axes :

- La résolution de défis « guidés » dont un en langue étrangère
- La réalisation de défis « libres »

Les circonscriptions concernées : Tout le département de la Moselle et au-delà

REGLEMENT :

1. Les modalités d'inscription

- Date limite des inscriptions 2023/2024 : vendredi 13 octobre (les inscriptions peuvent toutefois être réalisées en cours d'année en prenant contact avec le CPC de circonscription).
- L'inscription se fait par mél à partir du formulaire du site « mathsjuniors » [Inscription 2023-2024 - \[Maths Juniors\] \(ac-nancy-metz.fr\)](#). Un récapitulatif confirmant votre inscription apparaîtra lorsque vous aurez cliqué sur le bouton "Valider" en fin de formulaire.
- L'adresse que vous communiquerez lors de l'inscription sera utilisée pour communiquer avec votre classe.

Il convient d'utiliser l'adresse académique pour les correspondances concernant les défis maths.

- Les classes s'inscrivent dans les différents groupes défis maths constitués : maternelle, CP, CE1, CE2, CM1, CM2/6^{ème}. Chaque groupe participant se choisira un pseudo. Une classe à cours multiples pourra alors inscrire plusieurs groupes et choisira donc un pseudo (un par niveau).

Gestion de l'information :

La présentation des défis maths 2023/2024 pourra être organisée sur un temps de formation pédagogique dans certaines circonscriptions mais aussi lors de stages de formation (Directeurs, langues, conseil école collège)

2. Gestion des défis :

A. LES 5 DEFIS « GUIDÉS »

Ils sont élaborés, mis en ligne et corrigés par des formateurs (CPC, CPD, F.U.N) et des enseignants référents (Marie Alice Schnakenbourg, Natacha Wiczorek, Lydie Machezac, Arnaud Oswald, Brigitte Walther, Marie Eve Toulotte, Julie Dieda)

- Les classes inscrites s'engagent à respecter l'échéancier donné.
- Le défi couvre une période de 3 à 5 semaines :

1^{ère} semaine : la situation problème sera mise en ligne le lundi.

4^{ème} semaine : le retour des réponses se fera le vendredi.

5^{ème} semaine : mise en ligne des résultats (attribution des points) et présentation de quelques démarches le vendredi.

Chaque classe enverra la réponse à la personne en charge du groupe auquel elle s'est inscrite.

Les classes s'étant inscrites dans plusieurs niveaux (ce sont généralement les classes à cours multiples) enverront **UNE SEULE REPONSE POUR CHAQUE NIVEAU.**

Pour éviter toute perte de document lors d'un envoi papier nous vous demandons de garder une copie du travail envoyé.

Les réponses sont à envoyer :

Par mél aux adresses suivantes :

Maternelle : mathsjuniors-maternelle@ac-nancy-metz.fr

CP : mathsjuniors-cp@ac-nancy-metz.fr

CE1 : mathsjuniors-ce1@ac-nancy-metz.fr

CE2 : mathsjuniors-ce2@ac-nancy-metz.fr

CM1 : mathsjuniors-cm1@ac-nancy-metz.fr

CM2 : mathsjuniors-cm2-6e@ac-nancy-metz.fr

Défis langues (allemand – anglais) : mathsjuniors-lve@ac-nancy-metz.fr

Nous vous rappelons l'attachement que nous portons à la démarche des élèves. Aussi, nous avons décidé de favoriser les réponses qui explicitent cette démarche. Cela peut se faire sous forme de récits, d'expériences, de comptes rendus, mais aussi sous forme de dessins, de photos, d'enregistrements vocaux ou encore vidéos (exemple : une photo du tableau explicitée par les élèves conviendra).

L'essentiel est que ces derniers expliquent EUX-MEMES LEUR démarche et procédure de validation de la réponse.

Nous vous proposons de mettre en œuvre la démarche d'investigation suivante :

- Mise en place de la situation problème.
- Questionnement + réponse aux questions.
- Recherche par groupe, expérimentation.
- Mise en commun, verbalisation des stratégies développées, validation.
- Choix d'une réponse pour la classe qui sera envoyée : **l'attribution des points se fera sur la démarche des élèves et non sur la démarche pédagogique de l'enseignant.**

*Le maître de la classe est présent **pour impulser** une dynamique de recherche de résolution de problèmes.*

Merci, lors de chacun de vos retours d'utiliser le bandeau ci-dessous en introduction de chacune de vos réponses.

le pseudo	
le niveau	
la classe et le nom de l'enseignant	
l'école	
la commune	

B. LES 7 DEFIS « LIBRES »

Dès le mois de septembre chaque classe peut proposer des défis, appelés défis libres, aux autres classes inscrites. Au maximum 2 défis libres (pour tous les niveaux) aux deux premiers trimestres et 3 au troisième trimestre pourront être proposés par une même classe.

Ces défis seront envoyés avant le 22 décembre pour le premier trimestre, avant le 19 avril pour le 2^{ème} trimestre et avant le 7 juin pour le 3^{ème} trimestre. Ces énoncés sont envoyés à la responsable des défis

libres à l'adresse mail :

mathsjuniors-defislibres@ac-nancy-metz.fr

Celle-ci les valide et les transmet aux classes des niveaux concernés, pour résolution.

Ces écrits seront diffusés aux autres classes. Il convient donc d'être vigilant quant à leur qualité (orthographe, accords, syntaxe...). Il conviendra également de veiller à masquer les visages des élèves si des photos sont jointes au défi proposé.

Pour la résolution, chaque classe ne pourra répondre qu'aux défis de l'année en cours proposés dans son niveau (une classe de CM2 ne répondra donc pas à un défi libre proposé pour une classe de CE2 par exemple).

Les réponses sont à envoyer à la classe ayant conçu le défi. Cette dernière **valide** la réponse **et informe** par mail (mathsjuniors-defislibres@ac-nancy-metz.fr) la responsable des défis libres avant le 21 juin 2024 pour l'attribution des points.

Afin d'identifier aisément les défis produits, merci d'utiliser le même bandeau que pour les défis guidés.

Les points octroyés aux défis libres (création et/ou résolution) permettent souvent de départager les vainqueurs. N'hésitez pas à utiliser cette opportunité.

C. LES DEFIS EN LANGUES VIVANTES (allemand, anglais)

Le défi 3 (proposé en période 3) sera un défi mathématique proposé en langue étrangère. Ce dernier rapportera 7 points.

La réponse des classes, formulée dans la langue de votre choix (anglais, allemand, français) est à renvoyer à : mathsjuniors-lve@ac-nancy-metz.fr

3. Résultats - Attribution des points :

7 points par défi guidé (défis 1, 2, 3 et 4) : 1 point pour la participation, 2 points pour la réponse, 4 points pour la démarche.

10 points pour le défi 5 au regard de sa spécificité (il s'agira de créer et résoudre un défi).

3 points bonus supplémentaires attribués pour la participation à la totalité des 5 défis.

2 points pour chaque défi libre élaboré et validé (maximum 7 défis).

1 point pour chaque défi libre résolu (pas de limite de nombre de défis libres résolus).

Au terme de l'année scolaire 2023/2024, les résultats seront proclamés le 28 juin 2024. Un **classement sera établi tous niveaux confondus**. Un trophée (**coupe**) sera remis au lauréat par le conseiller pédagogique de circonscription. Ce trophée sera remis en jeu d'année en année et passera ainsi d'école en école.

Un diplôme récompensant les trois premières classes de chaque niveau sera adressé à chacune d'entre elles.

Un diplôme de participation sera mis à disposition des classes sur le site maths juniors.